

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, dimanche prochain 25 septembre 1921 à 8 heures du matin, pour la session ordinaire d'août

Ordre du jour.

- 1^o Lecture du procès-verbal de la dernière séance;
- 2^o Correspondance et communications;
- 3^o Travaux dans les bâtiments communaux. - Demande de subvention
- 4^o Rue Chauvelon à Trentemoult; acceptation du projet de construction
- 5^o Demandes d'allocations militaires;
- 6^o Assistance aux vieillards;
- 7^o " aux familles nombreuses;
- 8^o " aux femmes en couches;

A. Roffé, le 19 septembre 1921
Le Maire

Session ordinaire d'août

Séance du 25 septembre 1921

L'an mil neuf cent vingt et un, le vingt-cinq septembre à 8 heures du matin, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Vigier Maire, pour la session ordinaire d'août:

Présents: M. M. Vigier, Genton, Sauvestre, Gurbel, Lepronneau, Piquet F^{rs}, Codet, Dupont, Redor, Brouessart, Le Lamer, Fauquet, Cartaud J^{rs}, Patry, & Velasquez.

Absents: M. M. Peneau, Lampion, Garçon.

Solgrain, Broje, Piquet G. & Cartaud F.

Conformément à l'art 53 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Brauessaud ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu & adopté sans observation.

Fête 26^{le} du 14 Juillet
Secours aux pauvres.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil, qu'à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1921 il a été distribué aux pauvres 135 kg de pain représentant 145.50 et 245.00 en argent.

Secours aux Communes
Dévastées

Après avoir pris connaissance d'une lettre de Monsieur le Préfet en date du 20 août 1921 faisant appel à la solidarité communale en faveur des villes dévastées,

Le Conseil est d'avis de prélever sur l'emprunt de 200.000 francs une somme de 10.000 francs qui sera versée à une ville des régions dévastées après enquête.

Ville de Dax -
Demande de secours.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Maire de Dax demandant que la commune vienne en aide aux victimes d'un accident provoqué par un incendie le 17 juillet dernier.

Le Conseil estime qu'il ne peut être donné suite à cette demande.

Cession de terrain
rue de l'École
Demande Carrien.

Monsieur le Maire communique au Conseil une demande d'alignement formée par M. Carrien Jean-Baptiste à la Carterie pour la construction d'un mur rue de l'École;

Par suite de cet alignement le pétitionnaire cède à la Ville publique H^m 90 dont le prix fixé par le projet communal est de 3^t le m² soit pour la parcelle 125.66,

D'autre part, Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que le pétitionnaire est disposé à céder gratuitement son terrain à la commune, à condition qu'il ne lui soit pas fait payer de droits de Voirie pour la construction de son mur.

Ann. 6 99. 14/9/21

ni pour celui de la carterie.

Après en avoir délibéré le conseil accepte la proposition de M^r Terrien, attendu qu'elle est avantageuse pour la Croix; les droits de vaine n'atteignant que 8.50

Cession de terrain
rue Prudent
à
Bretembourg

Monsieur le Maire communique au Conseil une demande de M^r Yves Jaffrenou, demeurant à Bretembourg, relative à l'acquisition d'un terrain communal en bordure de la rue Prudent au dit lieu de Bretembourg et longeant sa maison d'habitation.

trans. de
8 glé 21

Après en avoir délibéré, le conseil consent de rendre au pétitionnaire le terrain dont il s'agit suivant les conditions portées au rapport de M^r Levoget communal, soit 10m² 40 à raison de 5 francs = 52 francs.

Demande de subvention

Société la Fraternelle

de Bretembourg

Une subvention de 100 francs est votée à la Société la Fraternelle de Bretembourg.

Chemin rural du G^d Clos

Monsieur le Maire informe le conseil que le projet de construction du chemin rural N^o 3 du Grand Clos est approuvé par Monsieur le Préfet et que les plans peuvent être mis en adjudication.

Avant d'y procéder il sera nécessaire d'obtenir des propriétaires intéressés des souscriptions en argent, nature & terrain.

Chemin rural des Joyaux

Monsieur le Maire informe le conseil que le projet de reconnaissance et de tracé du chemin rural N^o 9 des Joyaux a été approuvé par la commission départementale le 18 décembre 1920, qu'il y a lieu dès lors de faire des démarches auprès des propriétaires intéressés pour obtenir des souscriptions en terrain, en argent & en nature.

Des lettres d'offres et listes de souscriptions seront remises aux Conseillers municipaux des quartiers

Empiètements sur
chemin rural

Plusieurs Conseillers signalaient que des propriétaires empiètent sur les chemins ruraux; il est décidé de faire faire des tournées par les gardes champêtres afin de faire cesser cet état de choses, de plus il ne sera plus permis aux propriétaires riverains d'abattre un fossé ou couper une haie

sans en avoir, au préalable avisé la mairie ou l'agent-voyer.
Le Conseil est aussi d'avis de poursuivre son programme relatif
à la reconnaissance de tous les chemins ruraux.

rué Chauvelon
à Bretemoult

_____ Monsieur le Maire dépose sur le bureau le dossier
concernant la rue Chauvelon à Bretemoult.

Après en avoir délibéré, le conseil décide la
construction de cette rue et demande à Monsieur le Préfet
l'autorisation d'effectuer les travaux pour marchés de
gré à gré; la dépense pouvant s'élever à 4208.60 étant
prévue au budget additionnel.

D'autre part M^r le Maire fait connaître que les
propriétaires des terrains compris dans cette rue en font
abandonner gratuitement à la commune

Savoir:

M^m Lanrelot - Charbon - 1^a 03 estimés 2^e long, soit 206⁺
M^r Camillon, capitaine 2^a 62 estimés 2^e long - 524⁺
M^r Clémot, serblantier 0^a 14 estimés 2^e long soit 28⁺

Le conseil accepte les propositions des dits propriétaires
et demande à Monsieur le Préfet l'autorisation de passer les actes de cession gratuite.

Cantonniers des Chemins
et de la
Voie urbaine.

_____ M^r Jouin Ferdinand, proposé par l'agent-voyer
comme auxiliaire des chemins de P.T. est admis à titre défi-
nitif bien qu'ayant passé l'âge fixé par les règlements.

Le Conseil décide que le travail des cantonniers de la
Voie urbaine sera ainsi réparti:

1^o Rousseau; Bretemoult, les Fleurs, le Bourg jusqu'à
la ligne du chemin de fer Etat;

2^o Callet & Crumerais: le reste de la commune.

Travaux dans les
Bâtiments Comm^{unaux}

Demande de subvention

_____ M^r le Maire fait connaître au conseil que les projets
de travaux à exécuter dans les écoles communales ont été ap-
prouvés par M^r le Préfet le 10 août 1921; que ces travaux
sont compris dans l'emprunt de 200.000 francs que la com-
mune a été autorisée à contracter suivant arrêté préfectoral
du 11 août 1921. -

Les travaux pour les 2 écoles de garçons (Roussé
et Pont Rousseau) sont à peu près terminés; ils vont
dépasser 55.000⁺.

Le Conseil

Tu les sacrifices que fait la commune pour améliorer ses écoles, & considérant que l'ensemble des travaux prévus dans l'emprunt dépasse 200.000 francs, sollicite du Département une subvention de 600.000 francs.

Demands d'allons
Militaires.

Monsieur le Maire soumet au Conseil toutes les demandes d'allocations militaires
Savoir:

- Coillier Eugène - au Génétail - avis favorable.
- De Juvigny - rue S. C. 99 - avis défavorable.
- Saint Pierre - rue de la gare - -it - -it -
- Mousseau J^e - Erventemault - -it - -it -
- Pitard Henri - Petit Lande - avis favorable
- De Charbonnier - rue S. C. 58 - -it - -it

trans. le
12/10/1921

Demands d'assistance
aux Vieillards.

Monsieur le Maire communique au Conseil toutes les demandes d'assistance aux Vieillards:
Savoir:

Ollivier Rose Emilié, à Erventemault, admise à 7⁺ recut la Rb.

Dauillard Céline & Robert à Erventemault, admise à 15⁺

Simbray Augustin, admis à 7⁺ sans réverse d'impôts.

De Jouy, à la Rochelle, non admis. l'all^{on} donnée par ses enfants étant de 30⁺

Hardy-Girgand maintenant - 18⁺

Coupe Adrien au Braury, admis à 5⁺

transmis

Assistance aux familles
nombreuses.

Le Conseil examine les demandes d'assistance aux familles nombreuses:

Guillon Emmanuel, à la Couran, admis pour allocations.

Cesier Jean Marie, à Erventemault, non admis. salaire suffisant pour subvenir aux besoins de sa famille.

Canou Pierre, à la Haute Fle, admis pour allocations avec effet du 1^{er} juin 1921

transmis le
8/10/1921

Assistance aux frères
en couches.

M^{me} Favreau née Girard au Port au Ble, non
admise; - solaires sup^{rs} au tarif fixé par la Préfecture
M^{me} Lemaire née Lemoingre, rue St-Fr. 28 - admise;
M^{me} Clerty née Martin, à Erentemault,
admise;

M^{me} Pauilland née Favreau - à Erentemault
admise

M^{me} Richard née Pourceau rue Alain Lorraine 27
non admise; son enfant: pas de charge

M^{me} Vaillant née Courçon, gd bas, non
admise; solaires supérieurs au tarif

M^{me} Leriche née Pichon, St-Clot,
admise. -

Electricité.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil que
la Société Française d'Electricité, va procéder à l'éta-
blissement d'une ligne aérienne de la Morinière aux
Vaubières.

Le Conseil municipal décide d'écrire à M^r le
Directeur de la Société pour lui rappeler qu'il
doit, d'après le cahier des charges, procéder d'abord
à l'établissement de la ligne Les Trois-Moulins
la Molnove & Erentemault. -

Agglomération
de
Pont-Rousseau.

Après avoir entendu les explications de
Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide
de voter étranger à la mesure projetée par le
Service des Contributions Indirectes pour la deter-
mination de l'agglomération de Pont-Rousseau
où serait appliquée la nouvelle base sur les pommes
à cidre. -

Service d'eau à
Pont-Rousseau.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le
service d'eau va être prolongé tout prochainement
dans la rue Saint-Carnot à Pont-Rousseau, jusqu'à
l'usine Cailly.

Services Pompiers.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre
de M^r Fière St-Lieutenant de la Subdivision des Sapeurs

Pompier relative au recrutement des ^{sapeurs} hommes pour compléter la subdivision dont l'effectif a été porté à 30 hommes. Les nouveaux sapeurs sont présentés par le Lieutenant à l'assemblée communale.

La proposition de M. Fière relative à la nomination de M. Rouxel au grade d'adjudant, et à la suppression du grade de sergent-major est acceptée par le Conseil.

Secours à M^{me} Veuve
Mallard

Un secours de 200 francs est voté à M^{me} Mallard veuve du chef cantonnier décidé le 18 août dernier.

Travaux d'assainissement.

Le Conseil est d'avis que des travaux d'assainissement soient exécutés au village de la Grand-haie que la fontaine de la Folie soit améliorée et que le puits de la Galoche soit construit au plus vite.

Il est décidé que la commission des Travaux Publics se rendra sur les lieux demain lundi.

Fait & délibéré les jours mois & an sus dits.

A. Lehmann E. Hauvette G. Coze
de Gendres P. Piquet Dupont
J. Dur J. Fauquay Deman
H. Vanpuy J. Garçon J. B. B. B.
E. J. Pétry M. Roux
J. Roux